

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 39 (1901)
Heft: 6

Artikel: Boutades
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-198623>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

pas, c'est dommage de ça perdre, puisqu'on l'a payé. On va le boire. Ça ne peut quand même pas nous faire de mal ! »

Tu avais raison, bonne femme, pensais-je à part moi, en quittant le vieux docteur, les remèdes, le plus souvent, ça ne fait ni mal, ... ni bien.

Le tsapé à socliet.

Vo ne sédès petêtrè pas cein que l'est qu'on tsapé à socliet ?

Vo z'ai bin on bugne, n'est-le pas ? kà, s'on est marié, on a adé lo tub' dè noce qu'on met assebin po allà à z'einterrà et quand s'agit dè batisi lè gosses.

Et bin, se per hazà, vo z'arrevè d'allà vo chétà su voultron bugne, vo l'écliaffa à tsavon et voultron tube restè asse pliflat què 'na pa-rianna ; vo z'ai bo l'âl bailli on coup dè poing pè lo fond et lo panà avoué la mandze po lo remettre ein état, rein l'ai fâ, lo tsapé est fottu et vo n'ai rein dè mi à férè que d'ein ratsetà ion tot batteint nàovo.

L'est por cein que lè monsus dè per la vela, que mettont lo bugne, mimameint lè dzo su senannès, ont einveintà on espèce dè tube à socliet, avoué dài ressorts per dedein et que pao sè férè asse pliflat que n'assietà ; adon, quand vont pè lo théâtre, à obin quant sont invitâ tsi caquon io faut férè dâi réverences, tignont cè tsapé à la man à obin dézo lo bré, dinse ne lão grâvè pas et se lão z'arrevè d'allà sè chétà dessus, lo tube n'a papi 'na brequa dè mau ; pu, quand saillont défrou, l'ai fottont on atout du dézo et lè vouauique avoué on tsapé à colonda, don on jibusse se vo vollarai. Faut deré que cein est rudo quemoudo et voudrè bin ein avâi ion.

Lo valet à Bancal qu'est tsi on notero à Lózena, couennâvè 'na galéza lurena qu'avâi gros à preteinâtre et po sè férè bin veni dâo père et dè la mère, lè z'avâi invitâ po allâ onna né ào théâtre avoué sa tsarmalaïra.

Noutron coo, po férè ào monsu, avâi atsetâ ion dè ellâo tsapé à socliet, comeint vo z' espliquâ et, quand l'ont zu djuï on bet dè la comédie, ie sooo avoué son tsapé dézo lo bré po allâ férè oquie que ne vu pas vo deré.

Adon, quand revint po preindrè sa pliace découtè sa boun'amie, vouauique tot lo mondo que sè met à recassâ à sè teni lè coûtes ein montrent Bancal, que restâvè tot motset, sein savâi que sè deré.

Sédès-vo cein que l'étâi arrevâ :

On iadzo pè lè cabinets, l'avâi paret posâ son tsapé à socliet su la chaula et s'étai tant dépatisi dè se retraci découté sa mia, que s'étai trômpâ et l'avâi met dezo son bré, na pas son tsapé, mà sédès vo quiet ?

Lo tavé dâi louyès !

**

Ancien document.

Le mandat bernois qu'on va lire, et qui était adressé au bailli d'Yverdon, nous montre que LL. EE. étaient très sévères au sujet des défauts corporels des ministres de l'Evangile. On pourrait même dire, en manière de plaisanterie, qu'ils ne toléraient parmi ceux-ci que des hommes marchant droit devant l'Eternel

L'Avoyer et Conseil de Berne.

Parmi ceux qui se sont présentés devant nous pour la prédication vacante par la mort de M. le doyen de Treytorrens, à Yverdon, il s'en est trouvé un qui est entré boiteux et avec un bâton. Comme donc un semblable homme ne peut pas fonctionner sa charge comme il convient à un véritable pasteur, et que nos règlements académiques veulent que l'on renvoie semblables gens, et qu'en outre la loi m'aïque même défend de recevoir ceux qui ont quelques défauts corporels au sacerdoce, Nous t'avertissons pour que tu le fasses savoir aux ministres et professeurs de l'Académie et que sur leurs

instances de ne pas admettre aux études ceux qui auront semblables défauts corporels, mais que l'on les renvoie à apprendre quelque honnête métier.

Datum 18 février 1671.

(Extrait du recueil manuscrit des mandats bernois. Bibliothèque cantonale.)

Le Journal officiel de l'Exposition de Vevey. — Nous avons reçu le premier numéro de cette belle publication, éditée par l'Office polygraphique de Vevey (abonnement fr. 6). Le premier numéro s'annonce sous les apparences les plus flatteuses et a fait généralement une excellente impression. Le texte en est fort intéressant, et les illustrations d'une exécution irréprochable. Citons entre autres les portraits si ressemblants de M. le conseiller d'Etat Viquerat et de MM. Emile Gaudard et Fernand Chollet. Nous aimons à croire que le *Journal officiel* intéressera le pays tout entier et qu'il sera accueilli et encouragé par un grand nombre d'abonnés et de lecteurs. Voici comment il nous donne un avant-goût du tableau que présentera la place du Marché, de Vevey, pendant la durée de l'Exposition cantonale :

Tout d'abord, quel sera le premier sujet d'admiration pour les visiteurs ? C'est, nous en sommes sûrs, la gracieuse construction qui abritera les produits vaudois. Les bâtiments, chefs-d'œuvre d'élégance simple mais de bonne marque, séduiront les plus difficiles, enchanteront l'œil et flatteront l'amour-propre. Leur pur style suisse, leurs proportions importantes et décoratives au bord du Léman bien-aimé et en face de nos Alpes chéries, recueilleront tous les suffrages.

Ces bâtiments sont orientés à peu près du nord au sud dans l'axe de la rue de Lausanne, depuis laquelle on pénétrera sous le porche du pavillon central, dont l'avant-toit est surmonté d'un clocheton élancé, à la pyramide aussi hardie que gracieuse.

Ce pavillon est relié par deux courtes galeries, où l'on trouvera les bureaux et locaux de poste, de la presse, de la police, de l'infirmierie et les vestiaires, à deux pavillons d'angle octogones, dominés aussi par de coûteux clochetons.

De ces extrémités partent, dans la direction du lac, les galeries des exposants, tandis que l'espace compris entre les constructions est consacré à l'emplacement de ravissants jardins, où l'on rencontrera, disséminés entre les parterres de fleurs et les massifs de verdure, de légers édifices consacrés à la pêche, à la chasse, à l'agriculture, aux vins, ainsi qu'un kiosque pour la musique.

Boutades.

Mme X... a une façon de prononcer certains mots qui trahit l'absence de la plus élémentaire instruction.

Une de ses amies disait charitalement :

— Elle trouve le moyen de faire des fautes d'orthographe en parlant !

En soirée.

La comtesse. — J'ai rêvé de vous, hier, monsieur Berlureau. Je vous voyais en voiture au Bois ..

Berlureau. — Oh, mille excuses, comtesse, je ne vous ai pas aperçue...

Berlureau, qui a épousé une veuve, entend celle-ci parler de son premier époux.

— Feu mon mari ne faisait pas ceci, feu mon mari ne faisait pas cela...

— Sapristi, fait Berlureau impatienté, je trouve que vous faites par trop la part du feu !

Au tribunal correctionnel, une vieille coquette appelée comme témoin se présente en minaudant, les cheveux blancs frisés au tire-bouchon.

— Vous vous appelez ?

— Angéline.

Le président d'un ton sévère : — A votre âge ! ...

Les joies de l'annonce.

Traduit d'un journal anglais :

A vendre. — Un chien de toute beauté, jeune encore, excessivement doux, facile à nourrir et mangeant tout ; aime surtout les enfants.

En quittant un de ses clients et amis, le docteur X. lui demande :

— Quand vous reverra-t-on ?

— Ma foi, je ne sais pas trop... En tous cas, si je tombais malade, je vous ferai appeler immédiatement.

— Entendu, au plaisir de vous revoir.

Entre vieux camarades.

— Ma femme est bien désagréable ! elle parle tout le temps du mari qu'elle avait avant moi.

— La mienne est bien plus désagréable encore : elle ne cesse de parler du mari qu'elle aura après moi.

A la correctionnelle :

— Mon président, vous m'octroyez aujourd'hui six mois de prison, et pour le même fait, l'année dernière, vous ne m'avez colloqué que trois mois.

— C'est vrai... Mais depuis l'Exposition tout a doublé...

THÉÂTRE. — Mardi dernier, c'était *La Muse*, une vaillante société, qui ne craint ni le travail, ni la peine, lorsqu'il s'agit de faire connaître une pièce nouvelle. A l'occasion de son dixième anniversaire, elle a entrepris d'interpréter *La Poigne*, de M. Jean Jullien, une œuvre d'une grande difficulté. — Pour la première fois à Lausanne, le spectacle devait être précédé d'une causerie de M. le professeur André, qui a dit quelques mots sur le théâtre nouveau, sur M. Jean Jullien et ses théories, enfin sur les qualités qui distinguent *La Poigne*.

Comme une représentation populaire de la pièce doit avoir lieu *mardi prochain, 12 courant*, nous ne voulons pas enlever, par des renseignements trop précis, le plaisir de la surprise aux nombreux amateurs de choses belles, qui voudront applaudir nos jeunes artistes.

Jeudi, notre troupe reprenait possession de la scène et jouait, avec grand succès, *Champignol malgré lui et Je dine chez ma mère*.

Demain, dimanche, spectacle extraordinaire. Seconde représentation de l'*Artésienne*, de Daude, — musique de Bizet — et, pour terminer la soirée, **Le bonheur conjugal**, comédie-vaudeville en trois actes. Il y a huit jours, lors de la première représentation de l'*Artésienne*, on ne trouvait plus une place ; l'orchestre même avait dû céder une partie de son domaine aux spectateurs. Demain, sans doute, il en sera encore ainsi. — Rideau à 8 h.

Souscription en faveur d'un monument à Juste Olivier.

Montant de la dernière liste Fr. 126 — Mlle Bonnard, Vuitteboeuf " 2 —

Total Fr. 128 —

La rédaction : L. MONNET et V. FAVRAT.

Le docteur HERMANN, d'Athènes (Grèce), écrit : « Les Pilules hématogènes du docteur Vindevogel m'ont toujours pleinement satisfait. Ce reconstituant est le plus efficace de tous ceux qui m'ont été soumis pour combattre avec certitude les divers cas d'anémie, de faiblesse et d'épuisement. »

125 pilules à fr. 4.50. — *Dépôt dans toute pharmacie.*

Papeterie L. MONNET, Lausanne.
3, RUE PÉPINET, 3

REGISTRES

de toutes règles et de tous formals.

REGISTRES SUR COMMANDE

EXÉCUTION PROMPTE ET TRÈS SOIGNÉE

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.